

LE CANADA

EDITION QUOTIDIENNE

Publié par la Cie. d'Imp. d'Ottawa.

9eme ANNEE, No. 206.

OTTAWA, SAMEDI 17 DECEMBRE 1887.

LE NUMERO : 2 CENTS.

LE CANADA

FONDÉ EN 1879
Prix de l'abonnement
EDITION QUOTIDIENNE
Un an, pour la ville.....\$4.00
en dehors de la ville.....\$5.00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.....\$1.00
Invariablement payable d'avance.
Toutes lettres, correspondances etc. etc.
doivent être adressées à
OSCAR McDONNELL
OTTAWA, ONT.

BUREAUX ET ATELIERS

118 rue St Patrice
411 et 416 rue Sussex.

LE CANADA

Ottawa, 17 Dec. 1887

L'hon. M. Thompson, ministre de la justice, est de retour de Washington.

La législature d'Ontario est convoquée pour le 25 janvier.

Le gouverneur général et sa suite sont arrivés de Montréal, hier soir.

Le major Bell, propriétaire de la grande ferme Bell, dans le Nord-Ouest, est à Ottawa et en route pour New-York. Il se rend aux Etats-Unis pour négocier le transport de son grain via Brockville.

Les nouveaux juges Taylor, de Manitoba, Benson, des comtés de Northumberland et Durham, et Gorthuysen, de Montréal, seront gazetés officiellement aujourd'hui.

M. Couture, député de Chicoutimi, était en ville, hier. Il part, ce soir, pour Québec.

Nous apprenons avec plaisir que notre ami, M. Octave Chevrier, a été élu presque unanimement marguillier pour la paroisse de Rigaud.

M. Evariste Quesnel était son opposant.

M. N. Bélanger, de Rigaud, vient d'être nommé à un emploi dans le service civil.

Le parlement fédéral est convoqué pour le 31 janvier prochain par la dépêche des affaires.

L'hon. M. Pope était indisposé, hier, et n'a pu se rendre à son bureau.

Le gouvernement vient de vendre à l'enchère des limites de bois pour \$1,300,000. Ce gouvernement qui se vante d'avoir cinq ou six millions de surplus, a-t-il bien raison de se défaire ainsi des forêts d'Ontario?

Une dépêche dit que le marquis de Lorne est sérieusement malade et souffre d'une affection de gorge.

Il vient de tomber dans le Texas la plus forte bordée de neige que l'on ait vu, dans cet Etat de méoïre d'homme.

Les deux analystes auxquels l'eau de l'aqueduc d'Ottawa avait été soumise pour être analysée, ont publié leur rapport. Ils concluent qu'au point de vue chimique et de la pureté, cette eau est de première qualité.

L'état de Sa Grandeur l'évêque de Chicoutimi va toujours s'améliorer.

Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, qui s'était rendu auprès de son frère, est retourné dans son diocèse.

Le lundi, 19 du courant, est le jour fixé pour la cérémonie de l'investiture du révérend M. C. Poiré, curé de Ste Anne de la Pocatière, et supérieur du collège de cette paroisse, comme camerier de Sa Sainteté Léon XIII.

La cérémonie aura lieu le soir, au collège, où il y aura à cette occasion solennelle, séance dramatique et musicale, à laquelle présidera Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec.

La Gazette de Montréal se moque des vantardises des journaux riellistes de Québec, qui donnent au gouvernement Mercier 37 voix de majorité. Elle démontre que l'existence de ce gouvernement est, au contraire, très précaire. La session locale n'aura pas lieu avant le printemps prochain, au lieu de se tenir en novembre. Toutes les promesses faites attendent encore leur réalisation.

M. Mercier s'était donné du ton avant l'élection partielle d'Ottawa en annonçant qu'il venait de négocier un emprunt de \$3,500,000 à 3 1/2 pour cent d'intérêt seulement. Il se trouve que cette emprunt n'est pas encore effectué. M. Mercier voulant ressaisir son prestige

évanoui, a lancé le fameux programme de la conférence de Québec. Ce programme ne tient plus debout, tant il est absurde, anti-national, anti-patriotique, puisqu'il serait la destruction du gouvernement responsable en nous remettant sous le contrôle direct du pouvoir impérial, si non sous le contrôle des Etats-Unis. Il y aura une dizaine d'élections partielles à faire d'ici au printemps. Le peuple mieux éclairé sur les faits et gestes de M. Mercier, à Québec, ainsi que sur les scandales électoraux, qui viennent d'être révélés, lui continuera-t-il sa confiance?

LA DETTE PUBLIQUE DU CANADA

La Patrie repousse le Mail et n'en veut pas comme allié. Pour tant le Mail fait bien l'affaire de son parti. Voyez encore son numéro du 12. Voyez comme il combat avec ardeur la politique conservatrice. Ses armes sont celles dont se servent les organes libéraux eux-mêmes. Il est vrai que, dans les mains du Mail, elles ne sauraient être bien dangereuses. Il n'y a pour les briser qu'à reporter le souvenir du lecteur au temps, qui n'est pas éloigné, à peu près un an, où le Mail sout-nait tout le contraire de ce qu'il dit aujourd'hui. La politique conservatrice était alors couleur de rose à ses yeux. Pourquoi serait-elle maintenant d'une plus mauvaise couleur?

Le Mail du 12 compare à notre désavantage la situation économique du Canada avec celle des Etats-Unis. La dette et la taxation du Canada l'épouvantent.

Notre taxation, dit-il, pour faire face à cette dette, est de 50 pour cent plus élevée qu'aux Etats-Unis.

On peut très-arbitrairement faire parler les chiffres, et le Mail commet cette faute. La taxation aux Etats-Unis, comme il nous l'a souvent démontré lui-même, est, au contraire, bien plus élevée qu'au Canada.

Voici le fait: Aux Etats-Unis la taxation est de \$6.17 par individu, tandis qu'au Canada elle est seulement de \$5.57. Mais il y a un autre point à considérer. C'est qu'au Canada le trésor fédéral donne annuellement aux provinces une subvention de quatre millions de piastres pour les aider à supporter leurs frais d'administration.

C'est autant de moins que les provinces ont à payer.

Aux Etats-Unis, au contraire, chaque Etat est obligé de se taxer directement pour le même objet.

L'état de New-York, par exemple, dont la population est à peu près égale en nombre à celle du Canada, avait, l'année dernière, une taxation directe, pour le soutien de son gouvernement, de neuf millions et demi de piastres, et il y a en sus, dans cet Etat, les taxes municipales pour les besoins absolument locaux.

Or, cette somme de neuf millions et demi représente \$1.87 par tête à ajouter à la capitation de \$6.17, qui pèse sur tous les Etats-Unis, et que nous venons de mentionner.

Il se trouve donc que la taxation générale, chez nos voisins, pour le soutien du gouvernement central, s'élève à \$8.04 par individu, tandis que cette même taxation au Canada ne se monte qu'à \$5.57 par tête. Et le Mail, en présence de ce fait, affirme que la taxation du Canada est de 50 o/o plus lourde qu'aux Etats-Unis!

Quand on en est rendu à parler ainsi de son pays, il faut que le cœur ait changé de place, et la Patrie peut bien manifester de la répugnance à l'égard de son nouvel allié. Le Mail lui donne des points en matière de sincérité.

LA VERACITE DE L'ELECTEUR

L'Electeur nous a donné une liste de ses collaborateurs, que nous avons cru devoir reproduire, dans notre numéro d'hier à titre d'informations. Nous aurions dû, toutefois, l'accompagner de quelques réserves. L'Electeur est il aussi véridique dans cette liste qu'il l'est dans son numéro de jeudi en disant: "Et partout, c'est la même chose. A Charlevoix, on assume nos amis, on tente d'assassiner notre

prédécesseur à l'Electeur, M. P. A. Tremblay, qui a fini par succomber à ses blessures."

L'Electeur nous dit que feu M. P. A. Tremblay fut autrefois son rédacteur. Qui l'aurait cru! M. Tremblay mourut plus de deux ans avant la fondation de l'Electeur! A-t-il pu rédiger cette feuille avant l'écrivain, qui nous fournit cette information?

Pas très-fort le soi-disant successeur de M. Tremblay.

CINQ PROVINCES LA DEMANDENT.

C'est le "Globe", qui continue à prétendre que la réciprocité sans restriction avec les Etats-Unis est demandée par les cinq principales provinces de la confédération canadienne, et que celles-ci se trouvent d'accord avec l'opinion publique des Etats-Unis. Où est la preuve servant d'appui à cette prétention? Est-ce le fait que la conférence de Québec se composait des délégués des gouvernements des cinq provinces en question? Mais de qui ces délégués tenaient-ils leur mandat? Voilà la question. Ces délégués représentaient les gouvernements et les législatures de leurs provinces; mais les membres de ces législatures avaient-ils, lors des élections générales, reçu du peuple le mandat de convoquer une conférence interprovinciale pour recommander une réciprocité sans restriction avec les Etats-Unis? Cette question de réciprocité absolue a-t-elle été posée à l'électorat?

Non, le peuple n'a pas été appelé à se prononcer sur cette question. Les législatures ont donc outrepassé leur pouvoir dans toute cette affaire de conférence. Il est vrai que les résolutions de celle-ci ne sont que des recommandations sujettes à l'approbation des législatures, qui relèvent, elles-mêmes, directement de l'électorat. Mais, nous le répétons, les législatures n'ont pas reçu mandat, lors des dernières élections, de s'occuper de cette question. Il est donc faux de dire, comme le fait le "Globe", que le peuple de cinq provinces est en faveur de l'union commerciale absolue avec les Etats-Unis. Il faut attendre qu'il se prononce avant que nous puissions savoir ce qu'il en pense.

UN NOUVEAU LIVRE.

Nous avons sous les yeux un nouveau livre, qui recevra, nous sommes certains, un chaleureux accueil parmi les canadiens français. C'est le recueil des principaux discours prononcés par l'honorable M. Chapleau, secrétaire d'Etat, ainsi que plusieurs lettres et conférences du même auteur. L'ouvrage propose de ce livre, qui a plus de 500 pages, nous promet une collection plus complète des œuvres de M. Chapleau, qui paraîtront avant longtemps. En attendant nous savons gré à celui qui a entrepris cette publication, d'avoir donné le jour, dès maintenant, à ce que nous pouvons considérer comme les plus belles pages d'éloquence de M. Chapleau.

Le volume commence par le portrait du secrétaire d'Etat, qui est un travail lithographié d'une rare perfection, et l'on y trouve ensuite la biographie du secrétaire d'Etat, ses principaux discours, manifestes, etc., publiés depuis son entrée au parlement en 1867.

Le volume contient, outre la biographie, vingt-quatre discours, une conférence, deux manifestes électoraux, et une lettre adressée aux canadiens-français en 1865 sur la question Riel.

Nous voudrions avoir le temps d'en faire une revue critique. Il nous serait facile d'en détacher une foule de passages pouvant souffrir avantageusement la comparaison avec les plus beaux morceaux d'éloquence de la tribune française.

L'hon. Juge Bourgeois a rendu jugement mercredi dans la contestation d'élection fédérale de Maskinongé contre M. le Dr Coulombe, et contrairement à plusieurs décisions, qui viennent d'être données dans des contestations analogues. La question du délai de six mois a été comprise par le juge Bourgeois comme elle l'a été par le juge, qui a présidé à la contestation de l'élection de Kingston. Le temps de la session, d'après le juge Bourgeois, ne doit pas être compté dans le délai de six mois, que la loi accorde au pétitionnaire pour procéder à l'instruction de sa cause.

FERRONNERIES

DE TOUTES ESPECES

POELES

DE CUISINE ET DE PASSAGE

En Gros et en Détail

Chez

E. G. LAVERDURE, 69 & 75 RUE WILLIAM.

Ottawa, 19 Nov. 1887-1a.

B. G. Cet

EST RESERVE

Larose & Cie

Rue RIDEAU.

28 11 87-1m.

GRANDE

VENTE de NOEL

Etouffes à robes, rayées..... 5 c.

Fineilles carlatées..... 10 c.

" Grises..... 12 c.

Cachemire de couleur..... 14 c.

Co'on (2) verges..... 20 c.

Velour de couleur..... 25 c.

Prelats anglais..... 75 c.

Choix de Tapis Bruxelles \$1.00

Des avantages considérables offerts dans tous les départements.

Vente à Sacrifice,

De pardessus pour hommes et enfants.

BRYSON

GRAHAM & CIE.

148, 150, 152, 154, rue Sparks

& Cie.

Valant la peine d'être Lu

5 lbs. de meilleur Raisin à pudding et une livre de thé de 50 centimes pour 75 centimes, ce qui fait \$1.00 pour 75 centimes.

Trois livres de raisins et une livre de thé de 40 centimes pour 50 centimes, ce qui fait 75 centimes pour 50 centimes.

Nous offrons ce avantage pour la balance de l'année, et considérons valant la valeur que toute personne qui a besoin de

BONS THÉS

Raisins

Pour les fêtes devrait l'acheter à nos magasins.

Stroud Frere,

109 RUE RIDEAU,

176 RUE SPARKS,

Aussi à Belleville, Toronto, Kingston et Montréal.

ST-LEON

Marchant à la Victoire

Attaque l'annemi caché qui détruit secrètement les organes vitaux qui sapent les bases de la vie, de la santé, du bonheur. L'usage abondant de L'Élan St Léon, chassera rapidement du système les terribles ennemis suivants:

DYSPEPSIE
INDIGESTION
CONSTIPATION
RHUMATISME
BILIE

MALADIES DU FOIE
ET DES REINS
DARTRES
BRONCHITES
CATARRHE
MAUX DE TÊTE
ACIDITÉ DU COEUR
SANG IMPUR
HEMORRHOÏDES
GRAVELLE
AFFECTIONS CHRONIQUES.
RHUME
GOUTTE ETC.

A vendre en gros et en détail au

No. 534, Rue Sussex, Ottawa.

Ottawa, 19 Nov. 1886-1a.

APOLOGIE!

En conséquence du trafic considérable de thé qui se fait sur le Pacifique Canadien, mes importations de thé, ont été retardées mais néanmoins seront, les vers le 15 courant.

Venez me voir pour des Thés à bon marché.

Raisins seulement 7 cents.

JOHN CASEY,

294 & 296

Rue Dalhousie

OTTAWA:

2 12 87-1m

EXECUTOIRS NOTICE TO CREDITORS

The creditors of Marceline Poiré late of the city of Ottawa widow, deceased, and all others having claims against her estate are hereby notified to send, by post, prepaid, or otherwise deliver to Napoleon Casault, undersigned, at No 96 Cathcart street, Ottawa, on or before Monday the 19th day of December next their Christian names and surnames, addresses and descriptions, the full particulars of their claims, a statement of their accounts and the nature of securities (if any) held by them; and in default whereof an immediately after the said 19th day of December the assets of the said deceased will be distributed amongst the parties entitled thereto having regard only to claims of which notice shall have been given as above required. And this notice being given under the provisions of the statutes of Ontario, 46 Vic. Cap. 9 the executors will not be liable for the said assets, or any part thereof to any person of whose claim notice shall not have been received by them at the time of such distribution.

Reverend L. NAPOLEON CASCAULT, a NAPOLEON CASCAULT, Executor.

L. A. OLIVER, Solicitor for executors.

Dated at Ottawa the 29th day of Nov. 1887-3s.

BULLETIN DU JOUR.

Le sénat français a approuvé, hier, le budget provisoire demandé par le gouvernement Tirard.

Les dépêches du Congo ne donnent aucune nouvelle de Stanley, ni ne parlent de la situation aux échètes Stanley.

Le Reichstag allemand discute un projet de loi à l'effet d'expulser de l'empire tous socialistes déjà punis pour violation de la loi anti-socialiste, ou faisant partie de quelque société secrète.

On s'attend à quelque déclaration importante, de la part de M. Norquay, sur la crise actuelle à Manitoba.

Le constable Plante, in re Fahey-Negelle, vient d'être arrêté de nouveau pour répondre à l'accusation de complicité dans un vol commis en 1883.

Le détective Wilson, dont le véritable nom est Hayner, ne retournera pas à Montréal avant l'ouverture de la cour du banc de la Reine.

M. N. M. Bell, surintendant des mailles étrangères, des Etats-Unis, est allé à New-York, rencontrer l'hon. M. McLealan, maître général des postes.

Si le Reichstag adopte le nouveau projet de loi anti-socialiste, les députés socialistes tombant sous le coup de cette loi pourront être expulsés de l'Allemagne.

Durant les sept jours écoulés, il y a eu 254 faillites aux Etats-Unis et 34 en Canada, soit 288. Les chiffres de la semaine correspondante en 1886 étaient aussi de 288; 260 aux Etats Unis et 28 en Canada.

Cinq personnes ont été tuées et plusieurs blessées, à Westchester, Etats-Unis, par l'explosion d'une bouilloire dans les usines de la compagnie d'électricité Edison.

Hurston Lee, Bakersfield, Col., et Chester Bellows, Charles City, Ohio, ont été pendus, hier.

M. l'abbé L. Collin, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, a été transporté à l'hôtel Dieu, hier. La nouvelle de la mort de l'abbé Martineau la douleurusement frappé, il est dans un état critique.

On a levé le huis-clos dans l'affaire des détectives, à Montréal. Les journalistes sont maintenant admis à l'enquête.

RESUME TELEGRAPHIQUE

(Dépêches de cette après midi)

Nouveau parti

Paris, 17.—On annonce la formation d'un nouveau parti républicain nationaliste.

Le président Carnot

Paris, 17.—Le président Carnot doit envoyer au pape un riche cadeau à l'occasion du jubilé. Le nouveau président semble vouloir inau-

OSCAR McDONNELL, Directeur.

Expéditions

Berlin, 17.—Les directeurs de la compagnie de colonisation du Sud-Oues de l'Afrique a résolu d'organiser une expédition dans le but de s'assurer de la prétendue richesse minière du pays.

Logement défait

Paris, 17.—Dans la chambre des députés, hier, le généralot, ministre de la guerre, a demandé un crédit de 11,000 francs. Bien qu'il fut appuyé par le comité des subsides, la chambre a voté par 295 contre 225, en amendement, un crédit de 4,000,000,000 seulement.

Une guerre est éminente

Vienne, 17.—On craint fort que la guerre se déclare le printemps prochain. On parle fortement d'adresser un ultimatum à la Russie et dans le cas où la réponse ne serait pas satisfaisante, les troupes allemandes et autrichiennes seraient immédiatement dirigées sur la frontière russe.

L'Autriche et Rome

Rome, 17.—Le prince Lichtenstein a présenté, hier, au Pape, les présents de l'empereur d'Autriche.

Nonce papale

Rome, 17.—On est d'opinion ici que si les relations diplomatiques sont reprises, avec l'Angleterre, il n'y aura pas de haut dignitaire d'envoyée comme nonce.

Entrevue

Vienne, 17.—Le comte Kalnocky, a eu, hier, une longue entrevue avec l'empereur.

Tentative de suicide

Buda Pesth, 17.—L'épouse de M. Literaty, le membre du parlement hongrois, qui est mort des suites d'un duel avec son gendre, a tenté de se suicider, hier, en prenant de la morphine.

Demande d'explications

Vienne, 17.—Il paraît que le comte Kalnocky va maintenant consentir à l'envoi d'une note conjointe à la Russie, demandant des explications au sujet de ses mouvements militaires.

Question de religion

Londres, 17.—La diète de Bohême a rejeté une motion de félicitations au Pape à l'occasion du jubilé, pour la raison que ce gouvernement représente les protestants tout comme les catholiques.

M. Dillon

Londres, 17.—Sur la question de l'intervention du Pape dans les affaires d'Irlande, M. Dillon dit que tout en respectant l'autorité du Pape dans les questions religieuses il aurait autant de confiance dans le sultan de la Turquie sur les questions politiques.

Un rebel tranquillisé

Calcuta, 17.—Rember Jung, le fameux chef rebel, est maintenant paisible.

Mieux

San Remo, 17.—Le prince impérial prend du mieux.

Dévoilement

Londres, 17.—Lord Wolsey a présidé hier au dévoilement d'une statue du comte de Liverpool.

Arrivages

Liverpool, 17.—Le steamer "Etruria", de New York.

A promes de Robes

ETOFFES A ROBES

La grande variété et le choix illimité que nous offrons en cette ligne ne saurait être surpassée. Nous avons attentivement vu à nous procurer tout ce qui est nouveau en fait

D'étoffes à Robes

et il est impossible de concevoir rien de plus complet. Il est superflu d'ajouter que les prix sont des plus avantageux. Si vous désirez épargner de l'argent, ne manquez pas de venir nous faire une visite à bonne heure et vous procurerez ce qu'il y a de mieux à votre choix dans tous les départements d'après nos prix les plus réduits.

Ne craignez pas de nous accorder votre entière confiance et vous vous convaincrez que l'on peut épargner de l'argent non-seulement dans un seul département mais que c'est général dans chaque branche, dans la plus large acception du mot.

N. B.—Le merveilleux du jour. Nos

GANTS DE KID

De 45 cents, à quatre boutons, des couleurs les plus nouvelles.

MAGASIN A BON MARCHÉ

L'établissement par excellence pour la confection de Robes.

Dupuis & Nolte

Ottawa, 19 Nov. 1887-1a.

CHRONIQUE DU GOLFE

Pêche et poissons
N'ai-je pas dit, à la fin de ma dernière lettre, que je parlerais pisciculture cette semaine.

J'ai fait là une promesse qui me paraît bien imprudente, et je risque, peut-être de faire tomber, sur mes faibles paucres épaules, tout le poids des connaissances du Canada, s'il m'arrive de diffuser d'opinion avec eux, au moins sur les résultats commerciaux et pratiques obtenus au moyen du système suivi jusqu'ici.

Mais qu'onque promesse doit tenir ses promesses et, admette que pourra, je ne veux pas avoir l'air de reculer.
Ah ! par exemple, lecteur, mon ami, gardez-vous de courir aux conclusions et n'allez pas juger de ce que je viens de dire que vous suis opposé à la pisciculture, vous vous exposeriez à mal juger. Je suis en faveur de la protection pour nos pêcheries, de quelque nom qu'on l'appelle, et la reproduction artificielle du poisson étant une espèce de protection-j'en suis. Seulement—il y a un seul—je suis—je prétends qu'il n'est qu'un moyen de protection, que l'on ne devrait pas lui sacrifier tous les autres.

Qu'est-ce que la pisciculture ?
C'est la reproduction du poisson par des moyens artificiels. Cette science, ou cet art, si l'on veut, a pour but plusieurs objets : augmentation du nombre des poissons, amélioration des espèces, etc.

Bien longtemps avant que M. Wilnot, le directeur de nos établissements de pisciculture fut né, les Chinois—qu'est-ce que ces Chinois n'ont pas fait—connaissaient l'art de reproduire artificiellement le poisson.

Les Grecs, les Égyptiens et les Romains s'occupaient aussi de pisciculture. L'histoire ne nous dit pas si ces peuples se servaient des machines perfectionnées qui nous coûtent très cher, aujourd'hui, mais ils réussissaient assez bien, paraît-il, surtout les Égyptiens et les Romains, et les résultats pratiques obtenus par ces peuples semblent avoir été meilleurs que les nôtres.

Pourquoi défend-on aux pêcheurs de prendre du saumon après le 31 juillet ?
N'est-ce pas pour permettre au saumon d'entrer librement dans les rivières pour y reproduire son espèce ?

Alors, si l'on me dit, pourquoi l'on permet au pêcheur à la mouche, de tuer ce poisson, pendant un mois après cette date dans les rivières mêmes, dans les fosses où il se rend pour frayer ?

Le gouvernement s'est-il jamais fait donner un compte du nombre de saumons aimés tués par ces messieurs qui n'ont d'autre but que leur amusement ?

Des centaines et des centaines de saumons reproduisent disparaissent de cette manière tous les ans.

Et je soutiens que si nos lois obligeaient le pêcheur à la mouche d'emporter ses lignes le jour même que l'on oblige le pêcheur au filet de lever ses filets, nous ne saurions pas obligés de faire de la pisciculture à grands frais et les résultats pratiques seraient plus tangibles.

Cette nouvelle a été créée une certaine sensation, et M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

LA CAUSE DE L'ÉLECTION

La cause de l'élection contestée de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelée, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

L'incident relatif à l'acte de candidature de M. Wilnot, député de Jacques-Cartier, à la législature de Québec, a été appelé, hier matin, devant l'honorable juge G. H. Boulton, C. E., représentant le requérant, et M. Préfontaine, le défendeur.

LES DÉTECTIVES DE MONTRÉAL

Résumé des dépositions de M. Flynn, Maxwell, etc.

Disposition de Wilson.

Ré-arrestation de Plante.

Détails.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

Le coffret fut ouvert par M. Centaur qui constata qu'il n'y avait été commis aucun vol.

LA MAIRIE POUR 1888

Aux Electeurs de la Cité d'Ottawa

Messieurs et Messieurs.

Il existe dans Ottawa comme dans d'autres grandes villes de la Confédération, une certaine respectabilité par le temps d'accorder au premier magistrat de la cité un second terme d'office.

La célébration cette année du jubilé de la reine dont les fêtes ont duré deux jours à Ottawa, a été un grand succès ; ces fêtes ont été une occasion de grandes réjouissances non seulement pour les citoyens d'Ottawa, mais aussi pour les habitants des districts circonvoisins.

Exposition permanente

Améliorations

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

LA MAIRIE POUR 1888

Aux Electeurs de la Cité d'Ottawa

Messieurs et Messieurs.

Il existe dans Ottawa comme dans d'autres grandes villes de la Confédération, une certaine respectabilité par le temps d'accorder au premier magistrat de la cité un second terme d'office.

La célébration cette année du jubilé de la reine dont les fêtes ont duré deux jours à Ottawa, a été un grand succès ; ces fêtes ont été une occasion de grandes réjouissances non seulement pour les citoyens d'Ottawa, mais aussi pour les habitants des districts circonvoisins.

Exposition permanente

Améliorations

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

LA MAIRIE POUR 1888

Aux Electeurs de la Cité d'Ottawa

Messieurs et Messieurs.

Il existe dans Ottawa comme dans d'autres grandes villes de la Confédération, une certaine respectabilité par le temps d'accorder au premier magistrat de la cité un second terme d'office.

La célébration cette année du jubilé de la reine dont les fêtes ont duré deux jours à Ottawa, a été un grand succès ; ces fêtes ont été une occasion de grandes réjouissances non seulement pour les citoyens d'Ottawa, mais aussi pour les habitants des districts circonvoisins.

Exposition permanente

Améliorations

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

LA MAIRIE POUR 1888

Aux Electeurs de la Cité d'Ottawa

Messieurs et Messieurs.

Il existe dans Ottawa comme dans d'autres grandes villes de la Confédération, une certaine respectabilité par le temps d'accorder au premier magistrat de la cité un second terme d'office.

La célébration cette année du jubilé de la reine dont les fêtes ont duré deux jours à Ottawa, a été un grand succès ; ces fêtes ont été une occasion de grandes réjouissances non seulement pour les citoyens d'Ottawa, mais aussi pour les habitants des districts circonvoisins.

Exposition permanente

Améliorations

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

LA MAIRIE POUR 1888

Aux Electeurs de la Cité d'Ottawa

Messieurs et Messieurs.

Il existe dans Ottawa comme dans d'autres grandes villes de la Confédération, une certaine respectabilité par le temps d'accorder au premier magistrat de la cité un second terme d'office.

La célébration cette année du jubilé de la reine dont les fêtes ont duré deux jours à Ottawa, a été un grand succès ; ces fêtes ont été une occasion de grandes réjouissances non seulement pour les citoyens d'Ottawa, mais aussi pour les habitants des districts circonvoisins.

Exposition permanente

Améliorations

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Après deux jours de justice et sur les traces d'une affaire se rapportant au grand procès de la ville de Québec, M. St. Pierre, l'un des avocats les plus habiles de la ville de Québec, a un atout de plus dans la partie judiciaire qui se joue actuellement.

Le partage de l'argent a été fait par M. Wilson en partant d'un point de vue qui n'est pas celui de la justice.

Advertisement for KERRIS & RYAN, featuring large text: \$20,000, LA PLUS EXTRAORDINAIRE DE TOUTES LES VENTES, LA VENTE EST MAINTENANT COMMENCÉE, PAS DE CREDIT, IL NOUS FAUT REALISER VINGT MILLE PASTRES D'ICI AU JOUR DE L'AN, ARGENT COMPTANT SEULEMENT.

Advertisement for HARRIS & CAMPBELL, featuring text: Nous venons de recevoir un assortiment de TAPIS DE BRUXELLES, HARRIS & CAMPBELL, RUE O'CONNOR, Nouveau magasin de Vins, Liqueurs et Epicerie.

